



## PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**RN 106**

Mende, le 26 juin 2020

L'État s'engage pour une réouverture rapide  
en toute sécurité

#### UNE ACTION RAPIDE POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES USAGERS

Vendredi 12 juin 2020, un glissement de terrain a eu lieu sur la RN 106 à hauteur de la commune de Cassagnas, avec un dénivelé de 1 m de profondeur au niveau de la chaussée. Afin d'assurer la sécurité des usagers, cette route nationale a été fermée dès 8 h 30 le jour-même. Le plan de gestion du trafic (P.G.T.), qui s'active immédiatement en cas d'interruption du trafic, n'a pas pu être mis en place en raison des dégâts survenus sur les itinéraires de substitution prévus.

Par conséquent, des dispositifs de balisage et de déviation alternatifs ont été immédiatement mis en place et renforcés durant le weekend. La fermeture de la RN 106 est annoncée en amont depuis Balsièges et depuis Alès, puis rappelée régulièrement et à chaque intersection.

#### DES MESURES POUR LIMITER LES CONSÉQUENCES DE LA FERMETURE DE LA RN 106 SUR LE TOURISME ET LA VIE DU TERRITOIRE

Afin de réduire les conséquences économiques et sociales de la fermeture de cet axe structurant pour le département, l'ensemble des services de l'État sont mobilisés depuis cet épisode météorologique exceptionnel.

En ce qui concerne les véhicules légers, des déviations ont été mises en œuvre dès le 12 juin via le réseau départemental (RD 907, 983, 9 et 260). D'autres déviations locales sont mises en place par la route des Crêtes (RD 998, 35, 52 et 906) ainsi que via Saint-Germain-de-Calberte (RD 62, 13 et 162). Les choix de déviation ont été faits en fonction des caractéristiques et du dimensionnement des routes du département ainsi que dans l'objectif d'assurer la desserte la plus complète possible de l'ensemble du territoire.

#### **Direction des services du cabinet**

Tél. : 04 66 49 69 87  
Mél. : pref-communications@lozere.gouv.fr  
Service départemental  
de la communication interministérielle

Les poids lourds sont, quant à eux, invités à emprunter l'itinéraire de déviation décidé par la zone de défense et de sécurité Sud *via* les autoroutes A 9 et A 75, compte tenu de l'inapplicabilité du P.G.T. En effet, l'itinéraire *via* les RD 906 et 901 n'est pas viable en raison d'un effondrement sur la RD 901.

Par ailleurs, dès lundi 15 juin, les premières études ont été effectuées sur le terrain par les experts du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) et de la direction interdépartementale des routes (DIR) du Massif central. Les expertises géotechniques et topographiques ont pu débuter dès mardi 16 juin.

## **UN CALENDRIER DES TRAVAUX RESSERRÉ AU MAXIMUM**

### **Des travaux d'un mois pour mettre en place un alternat de circulation**

Les premiers travaux s'étaleront au minimum sur un mois en raison de la nécessité d'implanter 28 pieux en béton d'au moins 10m de profondeur et de 30 cm de diamètre pour stabiliser le terrain et supporter le trafic. De plus, la sécurité des agents effectuant les travaux nécessite un processus particulier, compte tenu du fort dénivelé du terrain.

L'alternat de circulation qui sera mis en place devrait être ouvert aux véhicules légers ainsi qu'aux poids lourds.

### **Des études complémentaires pour permettre un rétablissement des deux sens de circulation**

Le CEREMA ayant relevé des lignes de fracture allant jusqu'au talweg de la Mimente 40 m en contrebas, des études complémentaires seront ensuite indispensables au-delà du premier mois de travaux, afin de présenter une solution pérenne de rétablissement du trafic des poids lourds.

Des études lourdes et particulièrement complexes devront être menées pour permettre le rétablissement de la circulation sur les deux voies dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

## **DES SERVICES DE L'ÉTAT MOBILISÉS AU QUOTIDIEN POUR PERMETTRE UNE RÉOUVERTURE RAPIDE**

Les services de la préfecture sont en contact permanent avec les exploitants routiers (DIR et conseil départemental) ainsi que les forces de sécurité intérieure, tant pour assurer un suivi précis de la réalisation des travaux que pour mettre en place les mesures de circulation les plus adaptées pour la sécurité et la fluidité du trafic.

Une réunion d'information a déjà eu lieu avec les élus concernés à la sous-préfecture de Florac mardi 23 juin. Par ailleurs, la préfecture a réalisé ce vendredi 26 juin un nouveau point de situation avec la DIR sur l'avancement des travaux et les perspectives à court et moyen termes.

Cette situation est suivie au plus près par les services de l'État et fera l'objet de points réguliers, en fonction de la remise en état des réseaux routiers départemental et national.